



## FORMATIONS de la CHAMONiarDE HIVER 2019 / 2020 SECURITE « SKI SUR GLACIER » Niveau 2

- **Conditions d'inscription** : Avoir suivi obligatoirement une formation « sécurité ski sur glacier niveau 1 » à la Chamoniarde dans l'hiver ou maximum dans l'hiver précédent, et avoir été validé par le guide formateur.

- **Contenu de la formation** :

- Rapide rappel des points abordés en formation « ski sur glacier niveau 1 »
- Manœuvres de secours en crevasses :
  - Descente en rappel auto assuré
  - Remontée sur corde
  - Mouflage
- Techniques de secourisme de base
- Préparation de l'arrivée des secours hélicoptés

- **Matériel nécessaire** :

- Matériel de ski
- DVA numérique, sonde et pelle
- Matériel de sécurité sur glacier obligatoire :
  - Harnais + longe dynamique équipée d'un mousqueton de sécurité
  - Casque, piolet, crampons
  - 2 sangles de 120 cm, 2 mousquetons de sécurité, 1 autobloquant (mécanique ou cordelette), 2 broches à glace, 2 mousquetons simples
  - 1 corde de 50 m minimum pour 2 personnes
  - 1 cordelette de 5m (diamètre 5mm minimum)
- Forfait de ski pour la journée – assurance – pique-nique

### DATES DES FORMATIONS

- **Dimanche 1er mars 2020**
- **Vendredi 13 mars 2020**
- **Dimanche 29 mars 2020**

DEROULEMENT DE LA JOURNEE (Les formations sont maintenues en cas de mauvais temps. La Chamoniarde se réserve le droit de l'annuler en cas de force majeure).

**8h00** : RDV dans le bureau de l'Office de Haute Montagne (2<sup>ème</sup> étage)  
Parking couvert Saint-Michel à proximité (gratuit 1h)

**9h30-16h30** : ateliers terrain

Groupe de 4 personnes maximum

Encadrement : guide de Haute-Montagne, formateur *La Chamoniarde*

### MODALITES D'INSCRIPTION

- Par téléphone : **04.50.53.22.08** ou sur place dans les locaux de l'**OHM**.  
(Pas d'inscription par mail)
- Assurance personnelle couvrant les activités de ski sur pistes et hors-pistes
- Pré-inscription valable une semaine et validée à la réception du règlement de 60 € (paiement en ligne via la plateforme *HelloAsso*)
- Toute annulation à moins de 4 jours (96 heures) ne sera pas remboursée.